

YOUTH AND WOMEN EMPLOYMENT AND EMPOWERMENT PROJECT

APPELS À PROJETS

Dans le cadre du projet « Youth and Women Employment and Empowerment », le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lance un appel à projets pour la présélection de 20 TPME, Startups, Associations dirigées par des femmes et orientées vers l'exportation, en vue d'améliorer l'accès à la ZLECAF grâce à des solutions innovantes, en particulier des solutions numériques.

Le projet Youth and Women Employment and Empowerment est une contribution du PNUD à la réduction du chômage chez les jeunes et chez les femmes en vue de leur autonomisation. De manière spécifique, il vise à (i) fournir un accès égal à une formation et une orientation de qualité pour les jeunes hommes et femmes ; (ii) assurer et promouvoir l'égalité d'accès au coaching en entrepreneuriat pour les jeunes hommes et femmes ; (iii) promouvoir l'égalité d'accès à l'information sur les opportunités du marché du travail pour les jeunes hommes et femmes ; (iv) accélérer l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers la formation et la transmission des compétences vitales pour l'entrepreneuriat.

Ce projet a deux résultats majeurs, à savoir :

Résultat 1 : Les capacités techniques et opérationnelles sont fournies aux PME, aux start-up, coopératives dirigées par des jeunes et des femmes pour développer des chaînes de valeur inclusives dans l'agro-industrie et l'économie verte. Avec ce résultat, les jeunes et les femmes camerounais posséderont des solutions afin (i) acquérir des compétences utiles pour créer et/ou consolider leurs activités/startups dans la chaîne de valeur de l'agroalimentaire et de l'économie verte (ii) se concentrer sur le numérique qui soutiendra les activités liées à l'agroalimentaire et à l'économie verte (Recyclage). La solution numérique identifiée grâce à cette cartographie devrait accélérer les résultats autour de la chaîne de valeur identifiée.

Résultat 2 : Les PME, Start-up dirigées par des jeunes et des femmes ont un accès accru à la ZLECAF grâce à des solutions innovantes, notamment numériques. Le projet facilitera l'accès aux compétences nécessaires pour préparer les jeunes et les femmes en particulier au marché africain, une préoccupation commune à la plupart des pays africains. Les pôles numériques joueront un rôle clé dans le développement de l'écosystème numérique afin de faciliter l'accès des jeunes et des femmes à l'ACFTA.

L'appui aux projets retenus se fera à travers quatre (4) modalités : i) mobilisation d'une assistance technique pour le renforcement des capacités ; ii) contribution financière directe à la réalisation d'investissements pour la production, l'acquisition d'équipements légers ; iii) solution numérique pour la digitalisation des transactions (e-recording).

Qui peut répondre au présent appel à projets ?

Le présent appel à projets est destiné aux MPME, startups, et entreprises formelles (légalement constituées) dirigées par une femme (18 – 65 ans) des secteurs de l'agro-industrie, l'économie verte et de l'innovation digitale en lien avec l'agro-industrie et l'économie verte ; à fort potentiel de création d'emplois et installées sur le territoire Camerounais.



Les entreprises peuvent être installées sur les segments suivants de la chaîne de valeur :

- Les entreprises dans la production
- Les entreprises dans la transformation
- Les entreprises dans l'emballage ou le packaging
- Les entreprises dans la commercialisation

Critères d'éligibilité :

Eligibilité de l'entreprise et du promoteur

1. Être une TPME ou Startup dirigée par une femme légalement constituée et basée au Cameroun (joindre une copie de la carte d'identité de la promotrice) ;
2. Exercer dans le domaine des chaînes de valeur de l'agro-industrie, l'économie verte et de l'innovation digitale (présenter un document justificatif) ;
3. Avoir des besoins liés à l'accélération ou à la croissance de son activité (présenter un business model conforme) ;
4. Être disposé à signer un engagement de non-diffamation ni de non-revendication.

Eligibilité du projet

5. Avoir un potentiel de création d'emplois favorisant l'insertion des femmes ou employant au moins 50% de femmes (justifier) ;
6. Ne pas être engagé présentement dans un processus d'accompagnement par un autre partenaire technique et financier (appui en cours ou durant les 6 derniers mois).

Evaluation des projets

Critères	Points Maximum
Critère du projet	
Pertinence et cohérence du projet d'entreprise par rapport aux objectifs du YWEP	10
Viabilité du projet (même sans la subvention) : Chiffre d'affaires, plan d'investissement, actifs de production existants, etc.	15
Capacité du projet à créer de l'emploi	10
Caractère innovant du projet (usage de technologies innovantes)	20
Justification de l'existence de marchés à travers des contrats ou une liste de clients	10
Adoption d'une démarche de développement durable (respect des normes environnementales - énergies propres, recyclage de déchets, etc.)	5
Critère du projet	
Motivation de la demande d'appui (besoins exprimés en lien avec le développement du projet présenté)	10
Justification de l'existence de marchés à travers des contrats ou une liste de clients	5
Total général	100



Une attention particulière sera portée sur les projets relatifs à l'usage de technologies innovantes et sur les entreprises employant une forte main d'œuvre féminine.

NB : Après évaluation de toutes les candidatures, seules les entreprises ayant obtenu une moyenne de 70/100 seront considérées pour établir la sélection finale. Un classement par ordre de mérite sera établi afin d'en sélectionner les 20 meilleures.

Procédures de sélection

Les soumissions peuvent être déposées au siège du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou en ligne à l'adresse suivante : appelprojets.ywep@undp.org

Les dossiers déposés au niveau du PNUD feront l'objet d'une décharge et d'un numéro de dépôt. Ceux déposés en ligne seront sanctionnés par un accusé de réception. Ils feront ensuite l'objet d'un examen par un Comité de sélection composé par le PNUD et les partenaires du Projet par la vérification du respect des critères de sélection énumérés plus haut.

Les promoteurs sont susceptibles d'être sollicités durant la phase d'instruction des dossiers pour apporter des clarifications additionnelles. En cas de demande d'informations complémentaires ou de modifications à apporter au Projet, le promoteur dispose d'un délai maximal deux (02) jours pour fournir les compléments sollicités ou la version améliorée du dossier. D'autres pièces justificatives pour certains critères (âge, résidence, etc.) seront exigées avant finalisation du processus de sélection. En outre, le Comité peut décider, avant la décision de sélection finale, de faire une visite de site des projets.

L'acceptation finale du projet par le Comité de sélection fait l'objet d'une notification écrite au promoteur par le PNUD. Seuls les promoteurs retenus seront contactés.

Constitution du Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

1. Lettre de transmission du dossier adressée à la Représentante Résidente du PNUD ;
2. Formulaire type d'appel à projet (en annexe) dûment renseigné ;
3. Copie des actes de création de la structure (pour les entreprises formelles) ;
4. Etats financiers 2022, 2023 (si disponibles) ;
5. Business model et business plan de l'entreprise (si existant) ;
6. Contrats signés ou liste des principaux clients avec leurs contacts téléphoniques ;
7. CV du promoteur et de 2 employés clés (si existant) ;
8. Tout autre document utile (factures ou bon de commande de marché, actifs de production, etc.).

Dépôt des dossiers en ligne

Adresse de soumission : appelprojets.ywep@undp.org

- Format : fichiers PDF
- Les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de l'alphabet latin/du clavier. Ils doivent commencer par la mention « YWEP Femmes »
- Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus.
- Max. Taille du fichier par transmission : [5 Mo]
- Les dossiers incomplets ou envoyés hors délais ne sont pas acceptés.



Date limite de dépôt des candidatures : 19 juillet 2024 à 16h30 (heure du Cameroun). Toute candidature soumise après la date et l'heure limite, sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

Annexe : Formule type de demande d'appui pour les entreprises

SECTION I. Présentation du promoteur et de la structure (1 page max)			
1.1. Nom du promoteur, sexe, âge, adresse, contact (téléphone, mail, localisation)			
1.2. Entreprise : Raison sociale, nom commercial, type de société, date de création (pour les entreprises formelles)			
1.3. Chaîne de valeur d'intérêt, organisations faitières d'appartenance, nombre d'années d'activités			
1.4. Compte ouvert dans un établissement financier (microfinance, banque), historique de partenariat et difficultés de paiement			
SECTION II. Activités de la structure (2 pages max)			
2.1. Description des activités et de l'offre de produits			
2.2. Actifs de production (terre, bâtiment, équipements, etc.) A justifier par des factures d'achat ou autre document permettant de justifier l'existence de matériels de production			
2.3. Marchés desservis A justifier par des factures ou bon de commande ou contrat			
SECTION III. Forces & Faiblesses de la structure (1/2 page max)			
3.1. Citer les principales forces de votre structure (3 forces au maximum)			
3.2. Citer les principales faiblesses (ou points à améliorer ou défis) de votre structure (3 faiblesses au maximum)			
SECTION IV. Données d'exploitation			
Remplir le tableau suivant :			
ANNEE	2013	2024	2025
<u>Volume de vente par produit :</u>			
-			
-			
-			
Chiffre d'affaires moyen en FCFA			
Nombre total d'employés permanents			



Nombre d'employés permanents femmes			
Nombre d'employés permanents jeunes (personnes âgées de moins de 35 ans)			
Nombre d'employés temporaires			

SECTION V. Liste des Partenaires clés (1/2 page max)

Fournir la liste de vos différents partenaires passés et actuels et les appuis reçus (montant, date)

SECTION VI. Le Projet d'investissements (5 pages max)

7.1. Description du Projet

7.2. En quoi le Projet est-il innovant ?

7.2. Motivation de la demande d'appui et liens avec les objectifs du projet

7.3. Attentes vis-à-vis du projet et estimation des besoins

7.4. Plan des investissements sur 12 mois (y compris l'apport personnel en nature ou en espèces)

7.5. Objectifs cibles

ANNEE	2023	2024	2025
<u>Volume de vente par produit :</u>			
-			
-			
-			
Chiffre d'affaires annuel total (FCFA)			
Nombre d'emplois permanents créés (nouveaux)			
Nombre d'emplois temporaires créés (nouveaux)			

7.6. Principaux risques liés au Projet (3 risques maximum) et mesures prises pour les atténuer

7.7. Préservation de l'environnement

Actions de préservation de l'environnement en cours ou envisagées (exemple : gestion des déchets, utilisation de sources d'énergie propre comme le solaire)

7.8. Etes-vous intéressé à accéder à un crédit auprès d'un établissement de microfinance ? (Oui/Non, justifier)